



VALORISER SES LÉGUMES PAR LA TRANSFORMATION FERMIÈRE (2 jours)

OBJECTIFS

Acquérir les compétences techniques et réglementaires en transformation fermière des légumes, afin de démarrer ou de renforcer une activité économique de transformation.

PROGRAMME

Jeudi 12 octobre

Être en mesure de se poser les bonnes questions pour développer une activité de transformation sur sa ferme.

Présentation des différentes méthodes de transformation.

Maîtriser la qualité de sa production et la réglementation applicable.

Définition réglementaire des produits, règles d'étiquetage et focus des produits sous agréments AB, autocontrôle et traçabilité à mettre en œuvre (HACCP, plan de maîtrise sanitaire...).

Vendredi 13 octobre

Maîtriser les technologies de transformation et de conservation.

Étude des pré-traitements des légumes en vue de la transformation (tri, préparation des légumes, blanchiment, etc).

Étude des divers procédés de conservation des légumes transformés : surgélation, cuisson sous-vide, fermentation, acidification (au vinaigre), conserves à l'huile...

Avoir les éléments nécessaires pour raisonner ses choix d'investissements et ses coûts de production.



**Jeudi 12 et Vendredi 13
octobre 2017**



À Auch (Gers - 32)

Intervenant : Guillaume ANDRE,
formateur du CFFPA de Florac
(Lozère), ingénieur agroalimentaire.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

Responsable pédagogique : Anaïs SENAT

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Valoriser ses légumes par la transformation fermière.

DATES : Jeudi 12 et Vendredi 13 octobre 2017.

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- | | |
|--|--|
| ☐ Chef d'exploitation | ☐ Cotisant(e) solidaire |
| ☐ Salarié(e) | ☐ Porteur de projet |
| ☐ Autre, précisez | |

☐ J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

☐ J'ai pris connaissance des conditions générales.

Fait à Le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 20 euros avant le 28 septembre** à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers

1 rue Dupont de l'Eure

32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :

05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

VALORISER SES LÉGUMES PAR LA TRANSFORMATION FERMIERE

INFORMATIONS PRATIQUES :

Public

Agriculteurs ayant une activité de transformation des légumes.

Pré-requis

Aucun.

Lieu et horaires

12 et 13 octobre à l'ADEAR 32, 1 rue Dupont de l'Eure, 32000 Auch. De 9h30 à 17h30.

Repas de midi

Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

Coût et prises en charge

Coût de la formation : 350€. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Salariés : Le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA. Dans ce cas, nous consulter.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département. Merci de joindre l'original de cette attestation à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.

